



CONSEIL SUR LA PARATIQUÉ

CERCLE DE SOINS

DATE: 2010

DÉFINIR ET COMPRENDRE LE CONCEPT DU « CERCLE DE SOINS »

Il existe de la confusion parmi plusieurs membres de l'Ordre et d'autres personnes du secteur des soins de santé quant au sens et à la portée du concept du cercle de soins. Cette confusion pourrait découler en partie du fait que le concept n'est pas défini ni inclus dans la *Loi de 2004 sur la protection des renseignements personnels sur la santé*. Les professionnels de la santé utilisent le terme pour référer à certaines dispositions de la Loi qui permettent aux fournisseurs de soins de santé de présumer que le patient/client a donné son *consentement implicite* à la collecte, utilisation et communication de renseignements à d'autres fournisseurs de soins.

Récemment, le bureau de la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario (CIPVP) a publié un livret pour aider les dépositaires de renseignements sur la santé à déterminer s'ils peuvent présumer que le patient/client a donné son consentement implicite à la collecte, à l'utilisation ou à la divulgation de renseignements personnels sur la santé. Intitulée *LE CERCLE DE SOINS - Communication de renseignements personnels sur la santé pour la fourniture de soins de santé*, la publication a été préparée en collaboration avec sept organismes de santé, notamment l'Association des centres d'accès aux soins communautaires de l'Ontario et l'Association des hôpitaux de l'Ontario. Vous pouvez la commander dans le site Web, www.ipc.on.ca. La publication suit le parcours d'un patient fictif dans le système de soins de santé et donne des exemples de situations pour aider à déterminer quand le consentement est implicite.

Nous reproduisons la publication au complet ici dans le présent article. L'Ordre désire remercier sincèrement le bureau de la Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée de l'Ontario de lui avoir donné la permission de reproduire cette ressource pratique très utile.

LE CERCLE DE SOINS

Communication de renseignements personnels sur la santé pour la fourniture de soins de santé

Ann Cavoukian, Ph.D.

Commissaire à l'information et à la protection de la vie privée

Ontario, Canada

